Razika Adnani

Pour ne pas céder

Textes et pensées

UPblisher

EXTRAIT

Razika Adnani

Pour ne pas céder

Textes et pensées

UPblisher.com

Textes et pensées

***Pour ne pas céder**, textes et pensées* est un recueil de textes que j'ai écrits entre août 2010 et novembre 2020. J'ai commencé à les rédiger à une période où l'Algérie sortait d'un terrorisme islamique plus meurtrier et inhumain que jamais. Les deux derniers attentats à la voiture piégée qui ont secoué Alger ont eu lieu pas loin de chez moi. C'était le 11 décembre 2007.

J'étais à ce moment-là sur le point de terminer l'écriture d'un livre en langue arabe dans lequel j'analysais la question du blocage de la raison dans la pensée musulmane que les innombrables contradictions caractérisant le discours religieux m'avaient amenée à aborder. J'étais interpellée par le fait que les musulmans ne manifestaient pas la moindre gêne vis-à-vis de ces incohérences comme si leur faculté de discernement et de raisonnement était bloquée. J'ai voulu exposer les résultats de mes recherches dans un livre afin de permettre une prise de conscience de ce problème d'autant plus qu'écrire était le seul moyen de m'exprimer et de pouvoir construire une argumentation sans être interrompue, notamment lorsque le sujet était l'islam. En matière de religion, les Algériens se voulaient tous des savants et rares étaient ceux qui prenaient la peine d'écouter l'autre.

C'était une période particulière dans l'histoire de l'Algérie, car, si nous étions contents que l'Armée ait réussi à vaincre le terrorisme, nous avions très vite réalisé que le fondamentalisme avait gagné la société en profondeur et que le fanatisme galopait. J'ai eu le sentiment que la situation pressait alors que l'édition d'un livre prend toujours beaucoup de temps. J'ai décidé d'adopter un autre moyen d'expression plus rapide et capable de toucher le plus grand nombre de personnes. J'ai pensé écrire des textes courts dans lesquels j'aborderais des questions importantes sur l'islam et les publierais dans des journaux. Les articles sont dans la plupart des cas suscités par l'actualité. L'émotion que celle-ci provoque peut rendre l'esprit plus attentif et prêt à recevoir l'information. J'ai souhaité profiter de ces moments de concentration pour remettre en question certaines idées reçues et provoquer la réflexion concernant la religion musulmane et les sujets qu'elle soulevait et qui traversaient la société algérienne.

Mon intérêt pour l'islam, en tant que sujet de recherche, avait au départ un seul objectif : me protéger contre le fondamentalisme et son discours fanatique et obscurantiste qui se propageaient autour de moi comme une traînée de poudre ; nombre de mes amis, cousins et cousines, voisins et voisines, puis collègues et élèves étaient à tour de rôle emportés. Il fallait que je résiste à la pression qu'ils exerçaient sur la population. Il fallait que je trouve un moyen de ne pas céder à la confiscation de l'intelligence par ceux voulaient

imposer leur vérité et refusaient à la pensée le droit de la discuter.

Le discours des islamistes me paraissait insensé et leurs arguments totalement absurdes. Cependant, ceux qui étaient pris dans leurs filets étaient imperméables à tout autre propos hormis celui de la religion. Parler philosophie ou science était, pour eux, hérésie et ignorance. Les plus gentils nous prenaient de haut. Il fallait être capable de leur répondre avec leur langage, celui de la religion, le seul qui pouvait les mettre en difficulté. Je me suis ainsi penchée sur l'islam. J'étais à la recherche de tout ce qui pouvait me permettre de contester et de contredire le discours fondamentaliste islamiste notamment lorsque j'étais en classe et qu'il était tenu par des élèves. Et plus j'explorais, plus je voulais connaître les raisons de la situation de la pensée qui font qu'elle ne détecte ni les erreurs ni les contradictions. L'état de la pensée des musulmans demeure au centre de ma réflexion.

Quand j'ai achevé la rédaction de mon ouvrage que j'ai intitulé *Le blocage de la raison dans la pensée musulmane*, j'ai décidé de ne pas me limiter à l'étude de l'islam et des questions qu'il soulevait. Je voulais parler encore de philosophie, m'exprimer sur l'art et l'histoire malgré le retour en force du religieux ; entre ceux qui voulaient imposer leur islam et ceux qui se défendaient, il y avait de moins en moins de place pour d'autres sujets. L'islamisme réussit dès lors qu'il s'empare de la pensée, l'habite et fait en sorte qu'elle ne pense

qu'islam ou à travers l'islam. Je ne voulais pas céder à cette emprise sur l'esprit.

La violence était depuis plusieurs années une des questions qui me préoccupaient. Non seulement celle du terrorisme, mais encore la violence au quotidien. Les Algériens s'exprimaient avec une grande violence, qu'ils subissaient en même temps et qui leur provoquait d'énormes souffrances. Les contacts que j'ai eu la chance d'avoir avec d'autres cultures et d'autres populations m'ont permis de réaliser que ce n'était pas une fatalité et qu'il y avait même des sociétés où l'on pouvait sortir et se promener sans avoir peur pour sa sécurité notamment quand on était une femme. Pour moi, il n'y avait pas de doute, la violence s'exprimait là où l'humain manquait de maturité.

J'ai fini par consacrer au phénomène de la violence un ouvrage que j'ai intitulé *La nécessaire réconciliation*, une réflexion qui a pour objet la connaissance des causes permettant de couper son fil de transmission et ne plus céder à sa tyrannie. Cette réflexion m'a amenée à aborder d'autres thèmes qui sont tous liés à celui de la violence et l'expliquent, tels que la provocation, le beau, la modernité, les traditions, autrui, l'histoire et l'identité.

Le problème identitaire au Maghreb est fondamental et ancestral. Depuis des siècles, les peuples de cette partie du monde sous-estiment leurs origines, dénigrent leur histoire et préfèrent se dire Arabes et encore mieux prétendre avoir des liens de sang avec le prophète. Ce problème qu'on retrouve y compris au sommet des États, a non seulement beaucoup à

voir avec le phénomène de la violence, mais il est aussi un des obstacles qui empêchent ces peuples de se construire. Je suis convaincue que la réconciliation des Algériens, tout comme des autres peuples du Nord de l'Afrique avec leur histoire et donc avec eux-mêmes est primordiale pour sortir leurs pays de leur blocage et ainsi pour vivre en harmonie avec les autres.

Plus je réfléchissais à toutes ces questions de société, plus je réalisais qu'elles convergeaient toutes vers celle de l'islam, ce qui n'était pas étonnant, étant donné qu'il organise tous les domaines de la vie des musulmans et détermine le fonctionnement des facultés intellectuelles de l'individu. Ainsi, s'affirmait l'idée que, directement ou indirectement, il était impossible d'envisager l'avenir d'une société où la religion musulmane était importante ou majoritaire sans penser l'islam.

Lorsque la France a été frappée en 2015 par un ensemble d'attentats et notamment celui contre Charlie Hebdo, j'ai été sous le choc, sidérée par l'ampleur de la violence et j'ai réalisé à quel point le pays était rattrapé par le fléau de l'islamisme et du salafisme. J'étais pourtant consciente qu'il était comme une vague qui avançait et que la France, où je vivais depuis février 2011, ne serait pas épargnée ; je constatais des changements dans les comportements y compris linguistiques.

Les différents experts qui se relayaient sur les chaînes de télévision et les ondes de radio pour expliquer aux Français que les fondamentalistes et les terroristes n'étaient que des victimes du problème d'intégration me révoltaient. Cette façon de vouloir trouver une légitimité au terrorisme et à l'obscurantisme et de les dissocier de leurs éléments historiques et théologiques, cette arrogance de vouloir dire : « ce qui se passe chez nous n'a rien à avoir avec ce qui se passe ailleurs » m'était inacceptable. Je me suis exprimée dans un ouvrage *Islam : quel problème ? Les défis de la réforme* pour expliquer les facteurs liés à l'islam : son histoire et la manière de le penser et de le concevoir qui font que cette religion pose problème aujourd'hui.

Mon premier article dans la presse française a été publié le 19 janvier 2015, quelques jours après les attentats meurtriers contre Charlie Hebdo et l'Hyper Cacher. Il a été suivi de beaucoup d'autres. L'actualité française était rythmée par des questions liées à l'islam, notamment celle la laïcité, de la violence, de la liberté de conscience et d'expression et du port du voile.

Je n'ai pas cessé d'examiner dans mon esprit l'idée de la réforme de l'islam. J'ai écouté ceux qui disaient que la religion musulmane n'était pas réformable ou qu'une telle idée était une utopie et qu'il n'y avait rien d'autre à faire que de tourner la page. J'ai compris parfaitement les raisons qui les poussaient à une telle affirmation et ce qui les avait amenés à quitter l'islam. Cependant, les musulmans qui quittent leur religion, cela a toujours existé y compris lors des premiers siècles de son histoire sans pour autant que cela ne règle les

problèmes ou réponde aux questions que pose l'islam. Dans les sociétés musulmanes, les renégats soit gardent leur apostasie en secret, soit sont persécutés voire tués et, pour les plus chanceux, réussissent à quitter leur pays. L'acharnement des fondamentalistes et la ténacité des musulmans sont tels qu'ils font tout pour imposer leur vision de l'islam et empêcher toute sortie de l'individu des rangs de la communauté. J'écris cela en pensant fortement à mon élève qui m'avait confié en 2004 qu'il était persécuté par toute sa famille parce qu'il doutait de l'existence de Dieu.

Un autre élément à prendre en considération est le lien affectif qui existe entre les musulmans et leur religion qui fait qu'ils n'imaginent pas leur existence sans appartenir à l'islam. Ne pas leur proposer une autre façon d'être musulman qui soit cohérente avec leur époque et la modernité revient à affirmer que seule la version fondamentaliste et islamiste est recevable et les livrer ainsi au conservatisme et à l'obscurantisme. Comment peut-on envisager dans ce cas l'avenir de l'humanité vu le nombre très important de musulmans dans le monde ? Comment penser le futur alors que l'islam tel qu'il est conçu et pratiqué s'oppose à la liberté et l'égalité et qu'il ne peut exister qu'en les détruisant ? Les islamistes ont fait échouer le projet de modernisation des sociétés musulmanes, sans la réforme de l'islam c'est l'humanité qu'ils ramèneront des siècles en arrière.

Il y a évidemment beaucoup de personnes de culture musulmane, y compris celles vivant dans les sociétés à

majorité musulmane, qui veulent vivre profondément dans leur époque et revendiquent la modernisation de leur société. Qui peut oublier les belles images des Algériens, des femmes et des hommes, marchant ensemble tous les vendredis pour réclamer une Algérie nouvelle et moderne ? J'en ai été plus que fière. *L'inquiétude a cédé la place à la fierté* était le titre du premier texte que j'ai écrit à ce sujet tout en étant consciente que ce beau mouvement portait en lui des éléments de fragilité et était surtout confronté à beaucoup de menaces. La première était celle des islamistes susceptibles de riposter comme ils l'ont toujours fait dans le passé ainsi que partout dans les autres pays musulmans où la population avait rêvé de liberté et d'égalité. Mes craintes n'ont pas mis beaucoup de temps à s'avérer légitimes.

Cependant, ce qui réconforte et donne de l'espoir c'est le nombre d'Algériens, comme c'est le cas dans d'autres pays musulmans, qui continuent de croire au changement et à la modernité et qui sont eux aussi dans la lutte pour ne pas céder à ceux dont l'esprit est prisonnier de l'Arabie du VIIe siècle.

Razika Adnani
Paris, 31 janvier 2021

Dans cet extrait gratuit, nous vous proposons de découvrir des passages des textes et pensées choisis par Razika Adnani.

Ainsi pourrez-vous avoir un aperçu des thèmes et idées développés dans cet ouvrage.

Islam

« Mohamed approchait de sa quarantième année lorsqu'il entendit pour la première fois l'appel divin. Selon la biographie traditionnelle du prophète, l'ange Gabriel lui apparut, une nuit du mois de ramadan, alors qu'il dormait solitaire sur le mont de Hira, et lui dit : « Récite » Mohamed hésita et dit finalement, après que, par trois fois, l'ange l'eut serré dans ses bras : « Que dois-je réciter ? » - « récite au nom de ton seigneur […] »

Bernard Lewis, *L'islam*

Islam en société

« Aujourd'hui, le mouvement intégriste reprend le flambeau de l'ancien conservatisme zitounien avec la même référence, la religion telle qu'elle était comprise il y a mille ans, les mêmes mots d'ordre : opposition à l'émancipation des femmes et à la modernisation de la société, attachement à l'arabité et renfermement culturel. Mais avec un autre type de dirigeants et d'autres méthodes d'action. »

Mohamed Charfi, *Islam et liberté*

Charlie Hebdo : face à la violence il ne suffit pas d'affirmer que l'islam la dénonce

Dans un communiqué publié le mercredi 2 septembre, l'observatoire d'al-Azhar, la plus haute institution de l'islam sunnite, a réagi à la nouvelle publication des dessins de Charlie Hebdo qu'il a qualifiée de crime. Pour lui, les dessins portent atteinte au prophète de l'islam et exacerbent le ressentiment religieux des musulmans. Il exhorte la communauté internationale à prendre une position ferme contre les atteintes aux symboles sacrés de l'islam. Certes, le communiqué a condamné les attentats de 2015. Cependant, quel est l'intérêt de le faire s'il considère que cette nouvelle publication des caricatures est un crime et s'il attribue une légitimité au massacre ? Comment peut-on lutter contre la violence si l'on pense que le méchant c'est toujours l'autre et si l'on lui demande de renoncer, dans son propre pays, à ses valeurs comme condition pour une paix possible ?

Les manquements de l'institution religieuse

Quand on ressent le désir de changer et d'évoluer, on use de tout ce dont nous disposons pour trouver les arguments qui nous permettent de le faire.

À travers ce communiqué, l'observatoire d'al-Azhar n'exprime aucun effort dans le sens d'apaiser les esprits. Sinon, il aurait dit aux musulmans que recourir à la violence pour défendre leur prophète ne s'imposait pas s'ils étaient convaincus de ses qualités. Il aurait pu leur dire que ces

caricatures ne pouvaient pas ébranler leur foi ni leur donner le sentiment d'être menacés s'ils étaient sûrs de leurs sentiments pour le prophète. Il aurait pu leur dire qu'il ne s'agissait pas d'une attaque contre l'islam, car Charlie caricaturait les trois religions monothéistes.

Il aurait pu, en tant qu'institution religieuse, aller plus loin pour dire aux musulmans qui les écoutent qu'ils n'auraient pas à défendre le prophète, car c'est Dieu qui le protège comme le précise le verset 196 de la sourate 7, les Murailles : « *Mon protecteur (walii) est Dieu* ». *Walii* signifie mon allié, mon protecteur selon les commentateurs, tels qu'al-Kortobi et al-Tabari. Il en est de même pour le Coran. Le verset 9 de la sourate 15, la Vallée des pierres, déclare : « *Nous avons fait descendre le rappel (le Coran) et c'est nous qui le protégeons* ». Pourquoi les institutions religieuses ne mettent-elles pas ces versets en avant pour tenir un réel discours de paix et contrer la violence ? Certes, il y a d'autres versets qui incitent à la violence. Cependant, quand on est dans une posture de paix et d'amour de son prochain, quand on ressent le désir de changer et d'évoluer, on use de tout ce dont nous disposons pour trouver les arguments qui nous permettent de le faire. Pourquoi les institutions religieuses ne mettent-elles pas ces versets en avant pour tenir un réel discours de paix et contrer la violence ? Certes, il y a .../...

Islam et raison

« Leur intérêt pour la vérité, qui la plupart du temps constitue pourtant l'unique motif qui les pousse à défendre la thèse qu'ils pensent vraie, s'efface alors complètement devant les intérêts de leur vanité : le vrai doit paraître faux, et le faux vrai. »

Arthur Schopenhauer, *L'art d'avoir toujours raison*

Les musulmans et le lourd héritage d'une raison décriée

La question de la raison et de la religion est probablement l'une des questions qui ont le plus préoccupé les musulmans. Avant de l'aborder, il est nécessaire de préciser de quelle raison il s'agit, étant donné que ce terme est utilisé en de multiples sens qui peuvent prêter à confusion. Le premier qui vient à l'esprit relève de la morale et du bon sens. Il désigne la faculté qui distingue le bien du mal, le convenable de l'inconvenant conformément aux critères de la morale et aux règles de la société. Il s'agit de la raison au sens de la sagesse. C'est ainsi que ce terme est souvent entendu par la majorité. Ce n'est pas de cette raison dont s'agit lorsqu'on pose la question du rapport entre religion et raison. La raison dans son sens moral ne pose problème ni à la religion ni à aucun autre système éthique puisque toute religion, selon ses adeptes, est sagesse.

La raison qui pose problème à la religion est, elle aussi, une faculté de distinction. Elle distingue le juste du faux en s'appuyant sur des critères de logique et de rationalité et non sur des références liées à la morale et au bon sens. Il s'agit de la raison dans son sens scientifique et épistémologique. Son rôle est de permettre à la pensée, selon ces critères de rationalité, de passer d'une étape de son raisonnement à une autre dans un enchaînement cohérent. La raison veille donc au bon fonctionnement de l'activité de la pensée, c'est-à-dire

de la réflexion. Selon cette définition, la raison est une faculté distincte de la pensée, mais ne s'exprime qu'à travers celle-ci. En revanche, la pensée peut effectuer son activité de réflexion sans se référer à la raison ; toute pensée n'est pas raison. Cependant, elle peut se confondre avec la pensée lorsque celle-ci est rationnelle, on utilise alors le terme raison pour désigner la pensée rationnelle.

Les muatazilites, représentants du courant rationaliste en islam

La question de la raison s'est introduite dans la pensée musulmane au VIIIe siècle. Parmi ceux qui ont recouru à ses règles et les ont revendiquées on trouve les hanafites, adeptes de la première école juridique en islam, l'école hanafite ; ils ont pratiqué le raisonnement dans le domaine juridique. Le courant rationaliste dans la civilisation musulmane est également porté par des philosophes ; tous ont été préoccupés par la question de la conciliation de la foi et de la raison.

Toutefois, les muatazilites, adeptes du muatazilisme, demeurent les représentants du rationalisme islamique. Ils ont marqué la pensée musulmane de la première période, c'est-à-dire celle qui se situe entre la date de la mort du prophète, en 632, et celle de la mort d'Averroès, en 1198.

.../...

L'islam et la femme

« Auparavant, la femme était soumise à l'autorité d'un père, d'un fils ou d'un époux, autorité qui était atténuée par l'affection et le sentiment. Maintenant, avec l'islamisme, elle se trouve soumise à l'autorité de Dieu, de Dieu qui ne connaît que la justice et qui, selon sa justice suprême, frappe la femme d'infériorité. »

Mansour Fahmi, *La condition de la femme dans l'islam*

Algérie : ces femmes qui menacent les acquis des femmes

En Algérie, qui se bat pour sortir de l'archaïsme s'étalant dans tous les domaines, un discours religieux, traditionaliste et intégriste se fait de plus en plus entendre. Il s'inscrit dans le combat international de ce courant qui veut profiter des moments de difficultés et d'incertitudes que traverse l'Algérie pour renvoyer la société des siècles en arrière en menaçant ses acquis et notamment ceux des femmes. Ce discours est porté non seulement par des hommes, mais aussi par des femmes qui défendent un système normatif dans lequel elles ne sont pourtant pas, en tant que femmes, avantagées.

Des femmes favorables à la charia

Ainsi, des femmes qui ont pu, grâce au combat des féministes du XXe siècle, accéder aux postes de responsabilité en devenant députées, directrices, inspectrices et ministres, au lieu de continuer le combat de leurs aînées pour davantage de droits et de sécurité pour les femmes, pour plus de prospérité pour la société, sont dans une attitude inverse au nom de la religion et des traditions. Elles défendent par exemple la polygamie, les inégalités en matière d'héritage et le port du voile qu'elles veulent imposer à toutes les femmes.

Ces femmes veulent également mettre fin à la mixité à l'école. Elles veulent interdire que les jeunes garçons et les

jeunes filles puissent s'aimer. Pour elles, dans toute relation entre une fille et un garçon, seul le biologique fait loi. Il n'y a ni sentiment noble, ni bonheur, ni respect, ni sincérité. Pire, il y a seulement un prédateur et une catin. Ces femmes conservatrices et fondamentalistes menacent également les enfants. Ainsi, elles utilisent leurs fonctions pour affirmer à travers les chaînes de télévision que l'école est un lieu où l'enfant doit apprendre à faire la prière et que cela est mieux pour lui que d'apprendre la musique ou le théâtre. Elles ajoutent que l'enseignant a le droit de frapper l'enfant si celui-ci refuse de se soumettre à cette directive en récitant un *hadith* du prophète dans lequel il aurait dit : « *Frappez-les (les enfants) à partir de 7 ans* » pour les obliger à faire la prière.

L'important pour elles : le respect de la *charia*

En dépit du fait que ces femmes ne distinguent pas l'école de la mosquée et ignorent l'importance de l'art dans le développement des facultés intellectuelles et émotionnelles de l'élève, elles justifient la violence contre l'enfant. Au diable la psychologie de l'enfant, ses droits, la loi et toutes les théories de l'éducation. L'important pour elles, c'est d'avoir un comportement et un langage conformes aux recommandations de la *charia*.

.../...

Le voile

« …vu ce superbe film iranien, Hors-jeu, où les jeunes filles se déguisent en garçons ; elles se dévoilent donc, pour pouvoir braver l'interdiction qui leur est faite d'assister à un match de football. »

Karima Berger, *Éclat d'islam*

Le voile : « c'est inscrit dans le Coran » un argument qui n'est pas convaincant

L'argument qui revient constamment chez les adeptes du port du voile est celui qui affirme que cette pratique est une recommandation divine incontournable pour la femme musulmane, car inscrite dans les textes coraniques. Pourtant, le foulard qui est la pièce principale du voile, de sorte qu'une femme ne peut être considérée comme voilée sans ce morceau du tissu qui couvre la tête, n'est pas recommandé par les textes coraniques étant donné que la chevelure de la femme n'est évoquée nulle part.

Le voile et les textes coraniques

Le verset qui revient inlassablement pour défendre le port du voile est le numéro 31 de la sourate 24, la Lumière : « Dis aux croyantes de baisser leurs regards de garder leur chasteté et de ne montrer de leurs atours que ce qui en paraît et qu'elles rabattent leur *khimar* sur leurs *djouyoub* […] », dans lequel ni le terme de chevelure ni celui de tête n'apparaissent.

Le terme *djouyoub*, qui est le pluriel de *djaïb* et signifie littéralement poche, est traduit par « poitrine » en référence aux commentateurs comme ibn Khatir même si certains pensent qu'il s'agit du col du vêtement. Ainsi, le verset recommande à la femme de couvrir sa poitrine et non sa chevelure. Quant au terme *khimar*, utilisé en arabe pour

désigner le foulard, il ne peut logiquement être, dans ce cas, qu'un châle ou une écharpe.

L'autre verset sur lequel les adeptes du port du voile s'appuient est le numéro 59 de la sourate 33, les Coalisés : « *Ô prophète dis à tes épouses à tes filles et aux femmes des croyants de ramener sur elles leurs djalabib[…]* » *Djalabib* est le pluriel de *djilbab* signifiant robe longue ou manteau. Si les philologues ne disposent pas de détails qui leur permettent de savoir comment était exactement au VIIe siècle la tenue vestimentaire désignée par ce terme, ce qui est habituel c'est que la robe longue et le manteau couvrent le corps et non la chevelure.

Le troisième verset qui évoque le vêtement de la femme est le numéro 60 de la sourate 24, La Lumière : « *Quant aux règles qui président aux femmes ayant atteint la ménopause et ne souhaitant pas se remarier nul grief ne leur est fait si elles déposent leur vêtement mais sans exhiber leurs atours cependant il est préférable pour elles d'êtres chastes Dieu est celui qui voit tout* ». Ce verset parle de vêtement sans aucune précision sur comment doit être ce vêtement et ne mentionne pas la chevelure ou la tête.

Le terme *hidjab*, est évoqué dans un seul verset le 53 de la sourate 33, les Coalisés : « *Si vous venez leur demander un ustensile faites-le derrière un hidjab* ». Selon les commentateurs, ce verset ordonne aux compagnons …/…

Islam et politique

« Ni le judaïsme ni l'islam ne conçoivent la religion comme un domaine distinct des autres formes d'activité sociale, car tous les deux constituent des systèmes totaux, façonnés dès l'origine par une relation particulière au sacré. Ici, pas d'État qui précède la « religion » comme dans le christianisme, mais une religion qui invente l'État pour en faire sa chose, et qui se confond avec lui. »

Élie Barnavi, *Les religions meurtrières*

Les musulmans qui s'acharnent contre Macron ignorent le sens de l'État de droit

Lorsque le président Macron, en rendant hommage à Samuel Paty, a soutenu la liberté d'expression, le nombre de messages l'insultant et le menaçant de mort venant de la part des musulmans du monde entier a été ahurissant. Pour eux, le fait que Macron n'ait pas sanctionné Charlie Hebdo ni interdit les caricatures représentant le prophète de l'islam signifiait qu'il s'attaquait ouvertement à l'islam et aux musulmans. Même ceux qui n'étaient pas violents ont affirmé ne pas comprendre la position de Macron dans cette affaire de caricatures. Autant de réactions négatives à l'égard de Macron montrent que le problème concerne la relation que les musulmans entretiennent avec la religion, mais aussi avec la loi et la conception de l'État de droit même si les deux sont intimement liées.

Pourtant Macron n'a fait qu'accomplir son rôle de président. « Le Président de la République veille au respect de la Constitution » précise l'article 5 de la Constitution française. Quant à la liberté d'expression, sujet de la discorde, elle est stipulée dans l'article 11 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789, un pilier de l'histoire de la France. L'attachement solennel du peuple français à cette Déclaration est également mentionné dans la Constitution.

Cependant les musulmans, qui ont manifesté contre Macron, ne comprennent pas sa décision. Ils ne conçoivent

pas le terme « loi » tel qu'il est conçu en Occident et ignorent totalement le sens d'un État de droit où le président ne fait pas ce qu'il veut, mais est soumis, lui aussi, à la loi. Ils ne savent pas que la Constitution c'est la loi suprême de l'État, et un État qui ne respecte pas la loi ne peut pas exiger de son peuple de la respecter.

Dans les pays musulmans, il n'est pas rare que ceux qui détiennent le pouvoir prennent des décisions non conformes à la loi et l'idée du peuple qui doit l'obéissance à ses dirigeants est très présente dans les esprits. Il est également très habituel qu'au sein de la constitution, on trouve des articles qui sont en conflit les uns avec les autres et que des lois qui sont en contradiction avec la constitution soient validées. Avec la montée du conservatisme, de plus en plus, brandir l'argument de Dieu, du prophète ou de la religion suffit pour que la loi n'ait plus aucun sens.

Une modernisation avortée

Pourtant ces pays ont entamé entre la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle une modernisation de leur système politique. Ils ont adopté des concepts empruntés à l'Occident comme la constitution, la démocratie et la république pour moderniser l'institution de l'État et la fonction politique. Ces réformes étaient portées par des intellectuels et des politiciens qui étaient fascinés par les valeurs .../...

Réforme de l'islam

Le rôle de l'État n’est pas de réformer la religion, mais de protéger la laïcité

Pour expliquer le phénomène du fondamentalisme et de l’islamisme, la thèse sociologique pointant les difficultés sociales, politiques et économiques est celle qui a la plus d’écho en France. Selon ses adeptes, ces difficultés ne favoriseraient pas l’intégration des musulmans dans la société française, situation qui les conduirait à se réfugier dans le salafisme et le radicalisme. Ainsi parce que la cause est d’ordre socio-économique, la solution résiderait dans une action sociale et politique. Cette thèse sociologique explique un phénomène qui n’est pas spécifique à la France par des éléments qui lui sont spécifiques. En limitant son champ de recherche à la France, elle ne peut présenter une explication fiable aux phénomènes du fondamentalisme et du radicalisme islamiques ni proposer des modalités de prévention efficaces.

Le fondamentalisme et la thèse sociologique

L’analyse du phénomène du fondamentalisme et du salafisme dans sa réalité globale et historique réfute cette thèse sociologique. Elle montre que ce phénomène n’est pas nouveau ; il remonte aux premiers siècles de l’islam. Il est dû à des doctrines et des concepts mis en place par les musulmans comme réponses aux questions importantes qui les préoccupaient. Ces doctrines et concepts ont fini par s’imposer et à marquer ainsi l’islam, la manière de le comprendre et de le pratiquer.

Au début du XXe siècle, pour se protéger contre un Occident jugé menaçant pour l'islam et pour contrer les réformateurs modernistes, le discours fondamentaliste et salafiste dominant l'islam est devenu plus virulent. Ses adeptes ont fini par gagner, encore une fois, la bataille intellectuelle qui les opposait à leurs adversaires. Cependant, la révolution numérique qui a aboli les frontières géographiques et culturelles ne leur a pas donné le temps de savourer leur victoire ; elle a fait de l'isolement qu'ils ont choisi pour protéger leur religion et leurs traditions une chose impossible, ce qui a créé chez eux un sentiment de panique. Leur discours s'est alors davantage radicalisé et a pris une forme de combat s'inscrivant dans la vague de réislamisation des musulmans, jugés trop éloignés du vrai islam celui des salafs, c'est-à-dire les anciens ; lancée par les wahhabites au XIIIe siècle, cette vague a pu se répandre grâce aux dollars du pétrole. Le phénomène du fondamentalisme et du salafisme qui a traversé la Méditerranée a créé le problème de l'intégration des musulmans en Occident. Ce dernier est donc d'avantage une cause qu'une conséquence du phénomène du fondamentalisme, du salafisme et du radicalisme même s'il utilise ce problème d'intégration qu'il a lui-même engendré pour se nourrir et se renforcer et même s'il profite du désarroi de la jeunesse pour les envoyer à la mort.

Interroger l'islam en tant que religion

Ainsi, toute procédure de lutte et de prévention .../...

Algérie

« Dans une Algérie où la mort et l'exil ont massivement frappé les artistes et les intellectuels, instaurant l'effroi dans la vie, s'insinuant dans les mémoires, se déployant dans les imaginaires, une nouvelle génération, avec pour seuls bagages énergie et talent, relève le défi d'une création jalouse de son indépendance. Théâtre, cinéma, chants sacrés, jazz, raï, poésie féminine orale, danses populaires, caricatures et bandes dessinées refaçonnent une vie culturelle balbutiante, mais riche, un réseau d'initiatives duquel renaît le pays. »

Isabelle Avran, *Renaissance de la culture algérienne*,
Le Monde diplomatique décembre 2003

Liberté

« Les hommes se trompent en ce qu'ils se croient libres ; et cette opinion consiste en cela seul qu'ils ont conscience de leurs actions et sont déterminés. Ce qui constitue donc leur idée de la liberté, c'est qu'ils ne connaissent aucune cause de leurs actions. »

Baruch Spinoza, *Éthique II*, *scolie de la proposition*

Racines

« Laisse les racines de l'amour pousser en toi, car de ces racines ne peuvent fleurir que de bonnes choses. »

Saint Augustin, *Les Confessions*

Philosophie

« Chaque nation est d'autant plus civilisée et polie que les hommes y philosophent mieux. »

René Descartes, *Les principes de la philosophie*

Violence

« La violence est aussi inefficace qu'immorale. Elle est inefficace parce qu'elle engendre un cycle infernal conduisant à l'anéantissement général. »

Martin Luther King, *Combats pour la liberté* (1958)

Le Beau

« Quand un objet a tendance à donner du plaisir à qui le possède, il est toujours regardé comme beau. »

David Hume, *Traité de la nature humaine* (1739-1740)

Autrui

« Toute l'éducation humaine doit préparer chacun à vivre pour autrui, afin de revivre dans autrui. »

Auguste Comte, *Traité de sociologie*

Justice

« Une vie heureuse est impossible sans la sagesse, l'honnêteté et la justice. »

Épicure, *Lettre à Ménécée*

Ces articles ont été publiés aux dates indiquées dans les journaux ou magazines suivants

Algérie Cultures
Casbah Tribune
Econostrum
El-Watan
FILD
Huffpost
Kapitalis
IPHILO
L'Express
L'Expression
L'ivrEscQ
L'Obs
La Croix
Le Figaro
Le Monde
Le Monde des Religions
Les Échos
Liberté
Marianne
Ouest France
TSA
Razika-Adnani.com

Table des matières

Textes et pensées 3
Islam 12
Islam en société 13
Charlie Hebdo : face à la violence il ne suffit pas d'affirmer que l'islam la dénonce 14
Islam et raison 16
Les musulmans et le lourd héritage d'une raison décriée .17
L'islam et la femme 19
Algérie : ces femmes qui menacent les acquis des femmes 20
Le voile 22
Le voile : « c'est inscrit dans le Coran » un argument qui n'est pas convaincant 23
Islam et politique 25
Les musulmans qui s'acharnent contre Macron ignorent le sens de l'État de droit 26
Réforme de l'islam 28
Le rôle de l'État n'est pas de réformer la religion, mais de protéger la laïcité 29
Algérie 31
Liberté 32
Racines 33

Philosophie 34
Violence 35
Le Beau 36
Autrui 37
Justice 39

Le sujet vous passionne, alors n'hésitez pas... revenez vite sur la fiche de l'œuvre, ajoutez-la à votre panier et achetez cet ebook.

N° ISBN: 978-2-7599-0291-0

« Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon, aux termes des articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. »

Vasca - UPblisher.com
11 bis, rue de Moscou
75008 Paris
E-mail : contact@upblisher.com
Site : www.upblisher.com